DXF
DYF
07533

ID

21FH
20FH

NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

Pièces détachées d'origine

Les pièces que nous vendons à notre Service des Pièces Détachées sont rigoureusement de même qualité et de même matière que celles que nous utilisons au montage des véhicules neufs. Vous pouvez en consulter le tarif chez tous nos Concessionnaires, Agents et Succursales. Exigez la certification d'origine sur facture. Si, au lieu de pièces d'origine, vous utilisiez des pièces « adaptables », vous payeriez plus cher sans certitude de qualité et vous perdriez le bénéfice de notre garantie.

8,50

index alphabétique

9 **Chapitre CONDUITE**
103 **Chapitre CONFORT**
59 **Chapitre ENTRETIEN**

118 Aération
65 Antigel
18 à 21 Antivol
36 Arrêts et démarrages en côte
45 Avertisseurs de route
45 Avertisseur optique
108 Banquette arrière
64 et 65 Batterie
43 Boîte à gants
4 et 92 Bougies
95 Branchement électrique
13 Capot (ouverture et fermeture)
3 et 4 Caractéristiques et réglages
63 et 64 Carburateur
113 Ceintures de sécurité
42 et 120 Cendriers
39 Central des voyants de contrôle
26 et 27 Changement de vitesse
117 Chauffage
114 Climatisation
113 Coffre sous plancher AR
46 Commande auxiliaire d'embrayage
41 Compte-tours électronique
32 Contrôle du fonctionnement des freins
53 Correcteur de hauteur
117 et 118 Dégivrage-Désembuage
22 à 26 Démarrage moteur
33 et 34 Distances d'arrêt
49 Éclairage intérieur
87 Éclairage des phares
100 Entretien des garnitures - glaces - métaux décoratifs extérieurs

68 Filtres à air et hydraulique
61 Filtre à huile moteur
114 Fixation des tapis AV et AR
28 à 31 Freins
28 et 29 Freins de secours
95 et 96 Fusibles
113 Galerie
60 et 61 Graissage
13 Huile
44 Indicateurs de direction
13 Jauge d'huile
44 et 68 Lave-glace
46 Manivelle (démarrage de secours
49 Montre électrique
35 Mouvements parking
61 Niveau boîte de vitesses
14 Niveau d'eau
40 Niveau d'essence
13 Niveau d'huile moteur
14 à 17 Niveau liquide pour freins
121 Pare-soleil
87 Phares (réglage)
39 à 50 Planche de bord
71 à 75 Pneumatiques
10 Portes (ouverture et fermeture)
10 Porte arrière (ouverture et fermeture
65 et 68 Radiateur
100 Réfection d'éraflures
97 Remorquage
75 à 92 Remplacement des lampes
54 à 58 Remplacement des roues
42 Rétroviseur
100 Retouches peinture
6 et 7 Révision-garantie
5 et 6 Rodage
104 à 112 Sièges
22 et 49 Starter
112 Strapontins
13 Vérifications avant le départ
61 Vidange moteur et boîte de vitesses
14 à 17 Vidange installation hydraulique
42 Vide-poches

Caractéristiques et réglages	ID 21 FH	ID 20 FH
Puissances (en CV) :		
Administrative	12 CV	11 CV
Réelle	115 SAE à 5750 tr/mn	103 SAE à 6000 tr/mn
Capacités (en litres) :		
Réservoir de carburant	65	65
Radiateur, bloc-cylindres et chauffage (eau)	10, 1	9,7
Avec chauffage FR—15° *(option)*	11,3	11,1
Avec chauffage FR—20° *(option)*	9,7	9,7
Boîte de vitesses (huile)	2	2
Carter moteur (huile)	4,5	4,5
Après échange de la cartouche de filtre à huile	5	5
Réservoir de liquide spécial pour l'installation hydraulique	5,2	5,2
Principales dimensions (en mètres) :		
Longueur hors-tout	5,02	5,02
Largeur hors-tout	1,80	1,80
Hauteur	1,53	1,53

Caractéristiques et réglages	ID 21 FH	ID 20 FH
Bougies :		
Monte d'origine.....	MARCHAL 35B AC 42FF	MARCHAL 35B AC 42FF
Écartement des électrodes (en mm) :	0,5 à 0,6	0,5 à 0,6
Montes autorisées.....	BOSCH W 225 T1 CHAMPION L 87Y LODGE HN ou HNY GOLDEN LODGE H	BOSCH W 225 T35 CHAMPION L 87Y LODGE HN
Culbuteurs (jeu à chaud en mm) :		
Admission.....	0,20	0,20
Échappement.....	0,25	0,25
Carburateur :		
WEBER double corps : types...	28×36 DLE	28×36 DLE 2
Gicleur principal : Petit corps....	130	110
Gros corps...	175	155
Gicleur de ralenti : Petit corps...	50	50
Gros corps...	75	75
Pincement des roues avant (en mm) :		
Vers l'avant.....	2 à 4	2 à 4

Points importants

Le moteur de l'**ID** ne peut être alimenté qu'en **Super-carburant.**

Si vous voulez utiliser une autre marque de bougies, consultez préalablement un Agent Citroën pour être sûr de monter le type de bougie qui convient à votre moteur et à son emploi.

Ce véhicule est équipé d'un **alternateur** alimentant le circuit électrique sous une tension de **12 volts,** et d'une **batterie** de **40 ampères :**

Ne débranchez jamais la batterie ou l'alternateur lorque le moteur tourne.

Ne branchez jamais un chargeur aux bornes de la batterie sans avoir déconnecté auparavant les deux câbles reliant la batterie au circuit de la voiture.

Rodage

Pendant les **1 000 premiers kilomètres** ne dépassez pas les vitesses suivantes :

25 km/h en 1re vitesse
45 km/h en 2e vitesse
70 km/h en 3e vitesse
100 km/h en 4e vitesse

Vous pouvez, en cas de nécessité, pousser jusqu'à 4.000 tr/mn.

Entre **1 000 et 2 000 kilomètres,** ménagez encore la voiture.

Au-delà de **2 000 kilomètres,** roulez librement. Vous pouvez pousser jusqu'à :

45 km/h en 1re vitesse
85 km/h en 2e vitesse
130 km/h en 3e vitesse

Ces vitesses limites sont marquées sur l'indicateur de vitesse par des repères de couleur jaune-orange.

Les vitesses de **marche économique** sont :

55 km/h en 2e vitesse
80 km/h en 3e vitesse
120 km/h en 4e vitesse

Lors de la révision aux 1 000 premiers kilomètres, faites vidanger le moteur et changer la cartouche de filtre à huile. Faites également vidanger la boîte de vitesses.

Révision et garantie

A la livraison, le vendeur vous remet un « **Guide d'Entretien** » comportant la « **Carte de Garantie** ».

Au vu de ces documents, n'importe quel Agent Citroën exécutera une révision de la voiture lorsque vous aurez parcouru vos **1 000 premiers kilomètres.** Les travaux de cette révision sont **gratuits;** seules, la fourniture d'huile neuve en

remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte ainsi que la fourniture d'une cartouche de filtre à huile vous seront facturées.

Après cette opération; l'Agent (ou la Succursale) garde le **« Certificat de Révision »** et vous rend le **« Guide d'Entretien »,** après avoir visé la **« Carte de Garantie ».**

Conservez ce dernier document qui sera, exigé dans le cas où vous demanderez à bénéficier des avantages définis aux Articles VII et VIII de nos conditions générales de vente rappelées au verso de la carte de garantie.

Avant cette révision effectuée aux **1 000 premiers kilomètres,** vérifiez à plusieurs reprises le niveau d'huile :

S'il est près du *Mini*, faites l'appoint avec de l'huile neuve **TOTAL Altigrade GT « Spéciale Autoroute » 20 W 40.**

Cette opération doit être faite sur sol horizontal, le moteur étant arrêté depuis cinq minutes au moins.

Faites la mesure 2 ou 3 fois de suite, en essuyant la jauge à chaque fois.

Ensuite, suivez scrupuleusement les préconisations contenues dans le **« Guide d'Entretien ».** Elles vous aideront à conserver votre voiture en parfait état de marche.

conduite

Ouverture et verrouillage des portes (fig. 1)

Pour ouvrir une porte, prenez la poignée à pleine main et appuyez avec le pouce sur la gachette **A,** celle-ci devant être mue d'avant en arrière.

Pour verrouiller une porte arrière, une fois celle-ci fermée, appuyez avec le pouce sur la gâchette **A;** le mouvement doit alors se faire d'arrière en avant.

Pour déverrouiller la serrure, appuyez sur le poussoir **B.**

Les portes avant se ferment à clef.

Un dispositif éclipsable maintient les portes ouvertes et facilite l'accès ou la sortie de la voiture.

Ouverture de la porte AR (fig. 2)

Appuyez sur le bouton-serrure extérieur (fig. 2).

Hayon supérieur : Il se soulève alors de lui-même à hauteur de main. Remontez-le jusqu'à enclenchement de la béquille dans son cran d'arrêt.

Hayon inférieur : Appuyez sur les 2 leviers latéraux **L** intérieurs et rabattre à l'horizontale.

A l'arrêt, pour chargement, le hayon AR peut supporter une charge de 250 kg maxi.

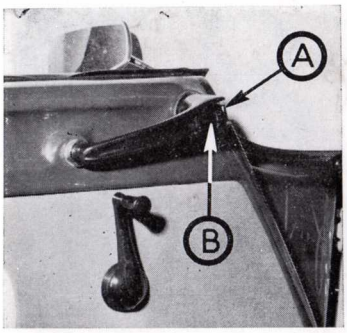

1

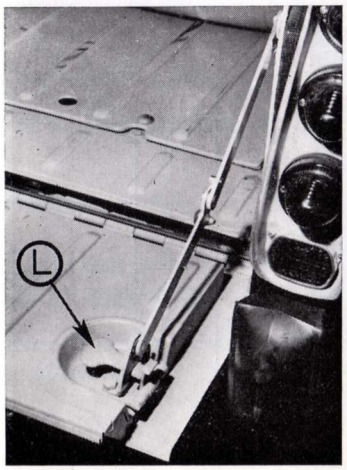

2

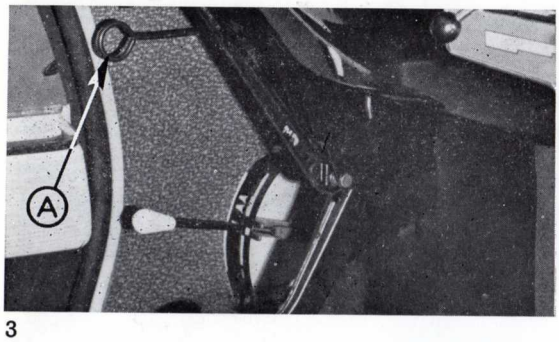

3

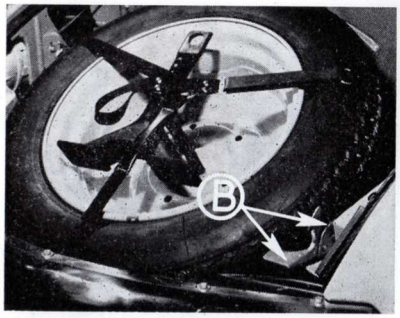

4

5

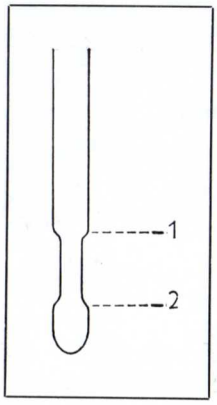

6

Ouverture du capot (fig. 3 - 4 - 5)

Tirez d'abord les 2 anneaux de déverrouillage **A** situés respectivement à gauche et à droite de l'habitacle, sous la planche de bord : le capot se soulèvera légèrement.

Étant face au véhicule, libérez la « sûreté » en glissant la main droite entre le nez du capot et le pare-chocs, à droite de la plaque d'immatriculation avant, pour soulever le levier **B**.

Pour maintenir le capot ouvert, engagez l'extrémité de la béquille **C** dans son support **D** situé à gauche du radiateur.

Vérifications avant le départ (fig. 6)

Huile moteur

La jauge est située sur le côté gauche du moteur, en arrière de la pompe à essence et en dessous du carburateur.

Le niveau doit affleurer le cran supérieur 1 *Maxi* de la jauge, sans le dépasser.

L'intervalle entre le cran supérieur **1** *Maxi* et le cran inférieur **2** *Mini* correspond à environ 1 litre.

Vérifiez, à ce moment, si le niveau demeure immobile entre les repères *Mini* et *Maxi* du niveau transparent, en **A.**

Pour compléter le niveau, le cas échéant, **utilisez exclusivement le liquide vert « LHM »** distribué par la marque « TOTAL ».

Tous les autres liquides sont à PROSCRIRE et particulièrement ceux d'origine végétale ou synthétique, tels que CH 12-O4, LHS 2, ou tous liquides de freins, qui détruiraient rapidement et complètement l'installation hydraulique de votre voiture.

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser :

soit une huile moteur fluide TYPE SAE 10 ou SAE 20;

soit une huile pour convertisseur hydraulique FLUIDE A TYPE A;

mais en ce cas, faites faire dès que possible une vidange du réservoir et le plein avec le liquide préconisé.

Pour vidanger le réservoir, mettez préalablement le véhicule en position basse et ouvrez la vis de purge du conjoncteur.

Dégagez la durite **B** des pinces **C** et de leurs symétriques inférieures, en la rabattant vers le bas.

Enlevez alors l'obturateur **D** pour permettre au liquide contenu dans le réservoir de s'écouler.

Antivol avec contact incorporé (schéma 8)

Le boîtier d'antivol, situé dans la planche de bord en **24** (fig. 12), assure l'établissement du contact ou l'arrêt du moteur, ainsi que le verrouillage de la direction.

Mise en route du moteur

Après avoir introduit la clef dans la serrure du boîtier (schéma **A**) tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à perception du déclic : votre direction est automatiquement libérée.

Continuez alors le mouvement de rotation dans le même sens jusqu'à la première butée (schéma **B**) et le contact d'allumage s'établit.

Actionnez le levier sélecteur de vitesses/commande de démarreur en le poussant à fond vers la gauche.

Arrêt moteur et antivol

Pour couper le contact, tournez la clef en sens inverse jusqu'à la première butée puis continuez cette rotation en tirant légèrement sur la clef jusqu'à la deuxième butée.

Retirez votre clef.

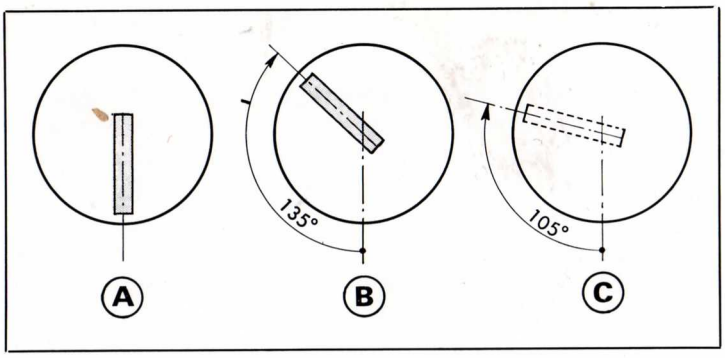

schéma 8

Manipulations garage

Si vous désirez, exceptionnellement, arrêter le moteur sans verrouiller la direction, tournez doucement votre clef de 30° environ dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, tout en la tirant vers vous (schéma **C**). Vous sortirez ainsi votre clef sans que la direction soit verrouillée.

Nota : Lors de la mise en route, si vous éprouvez une résistance pour tourner votre clef dans le sens des aiguilles d'une montre, effectuez une légère rotation du volant dans les deux sens, tout en continuant à tourner votre clef.

Démarrage (fig. 9 - 10)

Assurez-vous que le levier du sélecteur de vitesses/commande de démarreur **7** est au point mort.

Mettez le contact (schéma **B**). Le voyant **J** du Central **3** (fig. 13) s'allume ainsi que les témoins **C** de pression d'huile et **H** de charge batterie.

Lorsque le moteur est froid

Tirez à fond la commande de starter **28 et appuyez le pied droit sur le champignon du frein principal A** (fig. 11).

Poussez, pendant 3 à 4 secondes au plus, le levier sélecteur de vitesses/commande de démarreur **7** vers la gauche, à fond de course.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, attendez 3 à 4 secondes, puis recommencez la manœuvre.

Ne relâchez le frein principal qu'après le démarrage du moteur.

Par temps très froid

Il peut arriver que le moteur s'arrête au lâcher du frein; dans ce cas, recommencez la manœuvre précédente et maintenez le frein appuyé jusqu'à ce que le moteur ne cale plus en lâchant celui-ci.

Dès que le moteur est parti, les voyants **J, C** et **H** s'éteignent, repoussez progres-

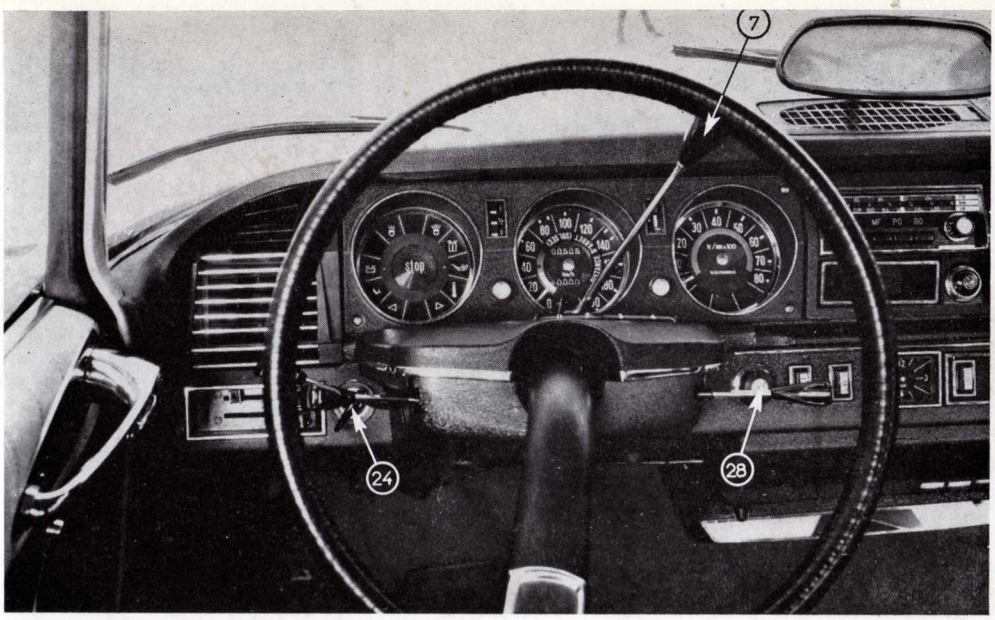

9

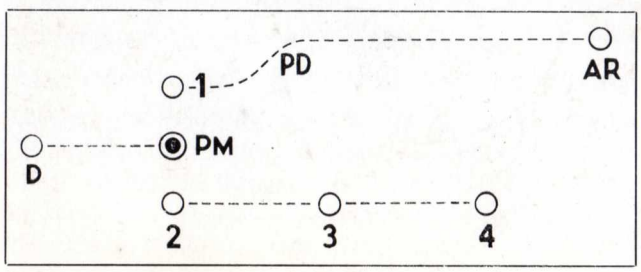

10

sivement la commande de starter et laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes avant de rouler.

Nota : Les véhicules dotés des options « Chauffages FR —15 et FR —20 » et Ambulances sont équipés d'un volet de radiateur. Pour son emploi, lisez attentivement l'encart qui vous sera remis avec cette Notice.

Lorsque le moteur est chaud

Appuyez sur la pédale d'accélérateur **sans toucher à la commande de starter.**

Poussez, pendant 3 à 4 secondes au plus, le levier sélecteur de vitesses/commande de démarreur vers la gauche, à fond de course.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, **maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée,** attendez 3 à 4 secondes, puis recommencez la manœuvre.

Dès que le moteur est en marche, laissez revenir la pédale d'accélérateur à la position ralenti.

Points importants

N'emballez jamais le moteur lorsqu'il est froid.

Pour dégommage ou mise en marche éventuelle à la manivelle (*voir* page 46.)

Après une longue période de stationnement au garage ou après une panne d'essence, procédez d'abord au réamorçage de la pompe à essence en donnant 2 à 3 coups de démarreur d'une durée de 4 à 5 secondes chacun, **sans mettre le contact et sans toucher au starter ni à l'accélérateur.**
Opérez ensuite comme exposé précédemment.

Mettez toujours le sélecteur de vitesses/commande de démarreur au point mort lorsque vous vous arrêtez.

Avant de rouler, laissez un peu tourner le moteur pour permettre à la voiture de prendre sa position de route.

Changement de vitesses (fig. 9 - 10)

L'embrayage étant commandé automatiquement, la voiture ne comporte pas de pédale de débrayage.

Pour changer de vitesse, il suffit d'amener la tige du sélecteur de vitesses/commande de démarreur **7** en face de l'un des repères :

1 — AR
2 — 3 — 4

marqués à la base du levier.

La tige du sélecteur de vitesses peut se déplacer dans plusieurs plans parallèles suivant le schéma.

Les positions correspondant aux **1re et marche AR** sont sur les plans les plus éloignés du conducteur.

Les positions correspondant aux **2e - 3e - 4e** vitesses sont sur le plan le plus rapproché du conducteur.

Pour passer de **1re en marche AR,** vous devez enfoncer la tige du sélecteur de vitesses vers le pare-brise pour lui faire franchir le point dur **PD** avant de la pousser complètement à droite.

En plus des repères visibles sur la planche de bord, des « billages » doux mais perceptibles au toucher marquent pour la main les différentes positions de la tige du sélecteur de vitesses.

Pour monter les vitesses - Relâchez complètement la pression du pied sur la pédale d'accélérateur.

Pour rétrograder les vitesses - Ne relâchez que très légèrement la pression du pied sur la pédale d'accélérateur. Vous avez même intérêt à ne pas relever le pied pour rétrograder à des régimes moteur élevés.

Une pression progressive du pied sur la pédale d'accélérateur donne à la voiture un démarrage doux; une pression exercée immédiatement et à fond lui donne un démarrage vigoureux.

A l'arrêt n'engagez jamais une vitesse quand le moteur tourne sur le starter car son régime, alors trop élevé, provoquerait un embrayage brutal.

Au démarrage, il peut arriver très exceptionnellement que la voiture n'avance pas lorsque vous accélérez après avoir passé la 1re vitesse. Revenez alors au point mort **PM** qui sépare la 1re vitesse de la **2e** et recommencez à passer la **1re** ou passez la **2e** et démarrez sur cette combinaison.

Freins (fig. 11)

L'ID comporte deux systèmes de freinage commandés par des pédales :

1° Frein principal

Il est commandé par un champignon **A** situé à portée du pied droit du conducteur.

Sa course est très faible (de l'ordre de quelques millimètres).

L'efficacité du coup de frein est proportionnelle à la pression du pied sur le champignon.

Ce dispositif est prévu pour n'exiger qu'un effort réduit de la part du conducteur, même s'il a besoin d'un arrêt brutal.

Avant de prendre la route pour la première fois avec une ID, il est bon de s'exercer un peu à la manœuvre du frein principal pour en éprouver la sensibilité et la puissance.

2° Frein de secours

Il est commandé par une pédale **B** manœuvrée du pied gauche.

A la différence des autres commandes de la voiture qui, toutes, sont extrêmement douces, celle du frein de secours exige un appui très énergique du pied.

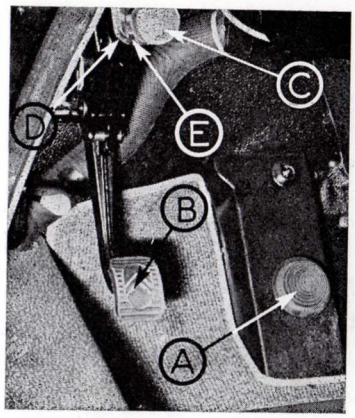

11

Il sert également de **frein d'immobilisation** en procédant ainsi :

Amenez le bouton **C** en position haute et poussez à fond la pédale **B** : la voiture est parfaitement immobilisée et le restera tant que l'on ne touchera pas au bouton **C.**

Un verrou de sécurité **D** condamne, lorsqu'il est poussé à gauche, le bouton **C** en position haute (frein serré).

En cas de stationnement sur une pente, **il est essentiel que la pédale B soit enfoncée très énergiquement.**

Pour desserer le frein de secours, déverouillez en poussant le bouton **D** vers la droite, tirez sur le bouton **C** et abaissez-le pour le placer dans l'encoche **E position dans laquelle il doit toujours se trouver lorsque la voiture roule.**

Si vous constatez que la course de ce frein devient trop longue, faites la régler par un Agent CITROËN.

Contrôle du fonctionnement des freins (fig. 13)

Si la pression dans le dispositif hydraulique commandant le frein principal devient insuffisante, le **voyant rouge B** du central des voyants de contrôle **3** s'allume, ainsi que le voyant « **STOP** » **J.**

Si l'usure des plaquettes de frein avant est trop importante et que leur remplacement est nécessaire, le **voyant jaune G** du central des voyants de contrôle **3** s'allume.

Ce dispositif n'existe que sur ID 21 FH

En route, l'apparition de ces signaux signifie que vous devez faire visiter sans délai l'installation de freinage de votre voiture par l'Agent CITROËN le plus proche que vous rejoindrez avec prudence.

Lorsqu'à l'arrêt vous mettez le contact, le **voyant rouge B** s'allume dans la plupart des cas. Cet allumage est normal, attendez en l'extinction avant de rouler.

Nous vous rappelons que, pour garantir un fonctionnement correct du moteur et des freins, il **est interdit** de monter un accessoire quelconque :

Soit à l'intérieur du conduit de ventilation du moteur.

Soit devant les conduits de ventilation des freins.

Distance d'arrêt (fig. 13)

La douceur de suspension et le confort général de ces véhicules, joints à la monotonie d'un parcours prolongé sur autoroute ou sur route facile, ont tendance à faire perdre au conducteur la sensation de la vitesse. Or, d'année en année, la vitesse Maxi a été augmentée.

Souvenez-vous que les décélérations procurées par le meilleur système de freinage ne peuvent que tendre vers une limite déterminée par l'adhérence des pneumatiques sur le sol.

Par ailleurs, pour une décélération donnée, si élevée soit-elle, la distance parcourue par la voiture pendant le freinage augmente considérablement avec la vitesse. Par exemple : si à **40 km/h,** cette distance est de **10 mètres**, elle est voisine de **160 mètres** (c'est-à-dire 16 fois plus grande) lorsque la vitesse a simplement quadruplé **(160 km/h).**

La distance totale d'arrêt est la somme de la distance parcourue freins serrés et de celle parcourue librement pendant le temps qui s'écoule entre le moment ou surgit l'obstacle et le moment où les freins commencent à agir. Ce temps dépend surtout des réflexes du conducteur : il est de l'ordre de **3/4 de seconde.**

Le tableau suivant vous donne un aperçu des distances **totales** d'arrêt en fonction de la vitesse de la voiture.

Ces distances supposent des freins et des pneumatiques en parfait état, une voiture non surchargée, un sol sec et bien adhérent. **Elles peuvent être très fortement augmentées sur sol humide ou gras.**

Pour prévenir toute défaillance de mémoire capable de conduire à de graves erreurs d'appréciation, l'indicateur de vitesse **6** (fig. 13) est doté d'un voyant repéré « **Distance d'arrêt** *(sol sec)* » qui, entraîné par l'aiguille du tachymètre, fait apparaître successivement en cours de rotation 3 nombres : **80 - 150 - 250.** Ils expriment, en mètres, l'ordre de grandeur des distances totales d'arrêt, sur sol sec pour 3 vitesses : **100 km/h - 140 km/h - 180 km/h.**

A grande vitesse (c'est-à-dire **au-dessus de 150 km/h**) nous vous conseillons de ne pas utiliser instantanément toute la puissance du frein. Il est sage de prévoir les ralentissements dans toute la mesure du possible et d'utiliser le freinage apporté par le moteur lui-même.

Vitesse de la voiture	**40** km/h	**80** km/h	**120** km/h	**160** km/h	**180** km/h
Distance parcourue pendant le temps de réflexe.....	8,30 m	16,70 m	25 m	33,40 m	37,50 m
Distance parcourue pendant le freinage.....	10,30 m	41 m	93 m	165 m	208 m
Distance totale d'arrêt.....	18,60 m	57,70 m	118 m	198,40 m	245,50 m

Mouvement de parking sur sol horizontal

Les mouvements de circulation et de garage dans les zones urbaines très encombrées obligent souvent le conducteur à exécuter avec précision et douceur certains déplacements de faible amplitude, soit en avant, soit en arrière.

La 1re vitesse ou la marche AR étant engagée, vous pouvez obtenir le déplacement de votre véhicule à faible vitesse en relâchant le frein principal.

Vous devez **toujours attendre l'arrêt de la voiture** avant de manœuvrer la tige du sélecteur de vitesse **7** (fig. 12) pour passer de **1re** en **marche AR** ou inversement.

Arrêts et démarrage en côte

Arrêtez toujours la voiture en appuyant du pied droit sur le champignon du frein principal A (fig. 11) pour que le débrayage soit total.

Continuez à appuyer du pied droit sur ce champignon pour maintenir la voiture à l'arrêt.

Pour repartir, appuyer du pied gauche sur la pédale du frein de secours **B** (fig. 11), puis relâchez progressivement le frein tout en accélérant.

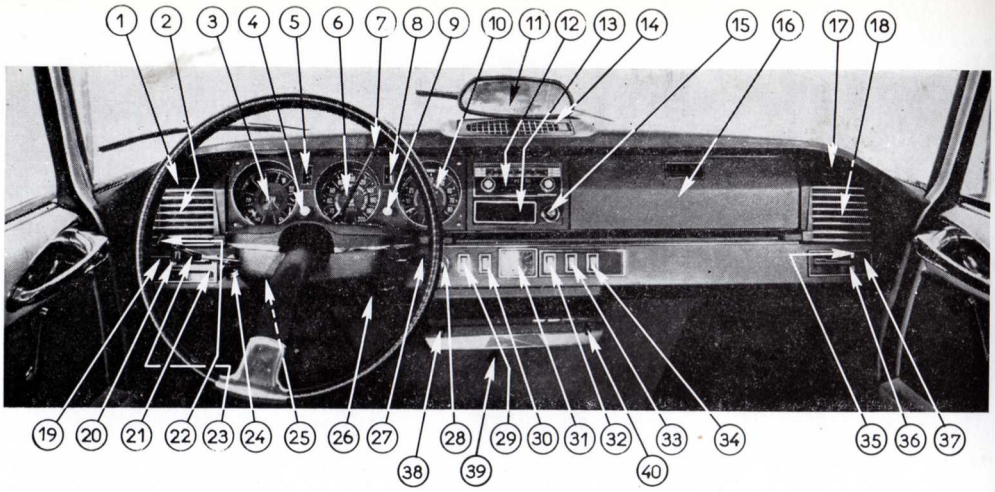
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40

12

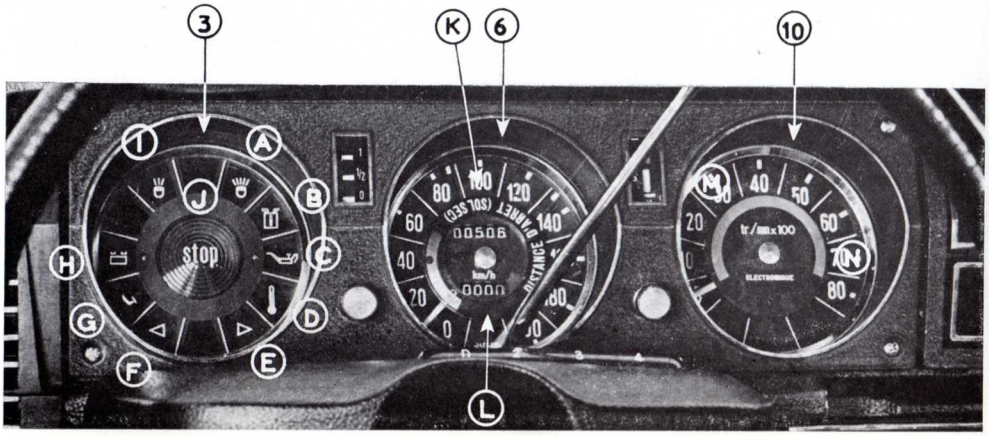
3
K
6
10
I
A
J
B
H
C
G
D
F
E
L
stop
tr/mn x 100
ELECTROMAGNE

13

Planche de bord (fig. 12 - 13)

1 Buse de désembuage-dégivrage de la glace latérale avant gauche

2 Grille d'aération côté gauche

3 Central des voyants de contrôle (détail fig. 13).

A - Voyant **bleu** d'éclairage des phares.

B - Voyant **rouge** de pression hydraulique « de frein ».

C - Voyant **rouge** de pression d'huile « moteur ».

D - Voyant **rouge** de température d'eau.

E - Voyant **vert** de clignotant droit.

F - Voyant **vert** de clignotant gauche.

G - Voyant **jaune** d'usure des freins. N'existe que sur ID 21 FH.

H - Voyant **jaune** de charge batterie.

I - Voyant **vert** d'éclairage des lanternes.

J - Voyant **rouge** « stop » (lumière vive) d'arrêt impératif.

4 Commande de contrôle du fonctionnement des voyants rouges du central (fig. 12).

Lorsque vous appuyez à fond, les voyants **B, C, D, J** s'allument simultanément.

Si vous appuyez plus légèrement, ils s'allument successivement mais toujours en même temps que le voyant **J.**

Ceci vous permet de contrôler à tout moment le bon fonctionnement des voyants. Si le voyant **J** s'allume, vous devez vous arrêter immédiatement et définir par l'éclairage d'un ou de plusieurs voyants particuliers l'origine de cette alerte. Selon les voyants éclairés, vérifiez le niveau d'huile, le niveau d'eau, l'état des durites et de la courroie de ventilateur. Aussitôt que possible, consultez un Agent CITROËN.

5 Jauge de carburant

6 Indicateur de vitesse avec compteurs kilométriques partiel et totalisateur (détail fig. 13).

K - Compteur kilométrique totalisateur.

L - Compteur kilométrique partiel.

7 Levier sélecteur de vitesses/commande de démarreur

8 Thermomètre d'eau

N'existe que sur véhicules dotés des options « Chauffage FR —20 » « Chauffage FR —15 », sur les modèles « Ambulances » et les véhicules équipés d'un « volet de radiateur ».

3 zones y sont repérées, de bas en haut :

Rayée blanche.
Blanche.
Rouge.

L'aiguille doit se maintenir dans la zone centrale **blanche.** Si elle pénètre en permanence dans la zone **rouge,** les voyants rouges **D** et **J** s'allument.

Arrêtez-vous immédiatement, ouvrez le volet de radiateur et vérifiez le niveau d'eau. Si, étant reparti, vous constatez que l'aiguille se maintient dans la zone rouge, rejoignez à faible allure l'Agent CITROËN le plus proche.

9 Commande de remise à zéro du compteur kilométrique partiel

Poussez, puis tournez dans le sens des aiguilles d'une montre.

10 Compte-tours électronique (détail fig. 13)

2 zones y sont repérées :

M - de 0 à 6 000 tr/mn.....**verte.**
N - de 6 000 à 8 000 tr/mn .....**rouge.**

Quelque soit le rapport de vitesse engagé, vous ne devez jamais imposer à votre moteur un régime de rotation entraînant l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge.

11 Rétroviseur

Il peut occuper deux positions sans avoir à en changer le réglage.

Pour éviter l'éblouissement par les projecteurs lumineux de la voiture qui vous suit, placez le rétroviseur en position de nuit, en poussant le petit levier supérieur. Tirez-le vers vous pour revenir à la position de jour.

12 Vide-poches (*ou emplacement radio option*)

Il peut recevoir éventuellement un poste de radio à transistors créé spécialement par « CONTINENTAL ÉDISON ». Renseignez-vous auprès de votre Agent CITROËN.

13 Cendrier

Pour l'extraire de son logement, tirez-le complètement.

Dégagez le cran de verrouillage en faisant pression avec le pouce sur la lame de ressort tout en continuant de tirer.

14 Grille de haut-parleur *(option radio)*

15 Allume-Cigares

Pour l'utiliser, enfoncez-le et attendez qu'il revienne à sa position initiale, avant de le sortir.

16 Boîte à gants

Tirez pour ouvrir.

17 Buse de désembuage-dégivrage glace latérale avant droite

18 Grille d'aération côté droit

19 Commande d'orientation haute/basse de ventilation visage conducteur

20 Commande d'admission d'air frais « haut » de l'habitacle - côté gauche

21 Commande d'admission d'air frais « bas » de l'habitacle - côté gauche

22 Commande d'essuie-glace et de lave-glace électriques

Essuie-glace : Abaissez la tête du levier.

1re position, vous obtenez la vitesse d'essuyage normale.

2e position, vous obtenez la vitesse d'essuyage accélérée.

Revenez en arrière pour obtenir l'arrêt qui est automatique en fin de course.

La vitesse accélérée ne doit, en principe, être utilisée qu'en cas de pluie très abondante, ou pour doubler dans certains cas difficiles.

En cas de pluie fine et peu abondante, attendez que la glace soit suffisamment mouillée avant de mettre l'appareil en marche.

Lave-glace : Pour laver le pare-brise, amenez la tête du levier vers la jante du volant. N'envoyez pas trop d'eau; après une manœuvre, laissez fonctionner l'essuie-glace jusqu'au moment où le pare-brise est presque sec. Renouvelez l'opération si nécessaire. N'oubliez pas de nettoyer également vos balais d'essuie-glace régulièrement.

23 Commande des feux de signalisation, de l'avertisseur optique et des avertisseurs sonores

Indicateurs de direction :

Déplacez la tête du levier parallèllement au plan du volant : vers le haut avant de tourner à droite, vers le bas avant de tourner à gauche. Pour

couper le signal, ramenez la tête du levier à son point mort. Vous pouvez inverser le sens des signaux sans marquer d'arrêt au point mort. Un répétiteur sonore et des répétiteurs lumineux verts **E** et **F** (fig. 13) vous indiquent que les clignotants fonctionnent. Si ces répétiteurs n'émettent pas de signaux, l'un des feux ne fonctionne plus. Faites alors vérifier les lampes des clignotants par un Agent CITROËN.

Avertisseur optique :

Écartez du volant la tête du levier, à la cadence d'un appel toutes les secondes environ. Cette manœuvre est possible à partir de chacune des positions que peut occuper le levier. Elle permet d'exécuter de jour des appels avec les projecteurs « Route » destinés à signaler au conducteur de la voiture qui précède votre intention de le doubler.

Avertisseurs sonores :

Amenez la tête du levier vers la jante du volant, un avertisseur se mettra en action. En poursuivant cette manœuvre l'ensemble des avertisseurs fonctionnera (y compris l'avertisseur à compresseur si votre véhicule est doté de cette option).

24 Contact - Antivol

25 Commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord

Elle permet, en la tournant, d'éclairer plus ou moins vivement le tableau de bord.

Cet éclairage ne fonctionne que si la commande des projecteurs lumineux est en position « **Ville** ou **Route** ».

26 Commande auxiliaire d'embrayage.

On peut, par temps extrêmement froid « dégommer » le moteur à la manivelle avant un départ, ou, exceptionnellement; mettre en marche à la manivelle en cas d'insuffisance de la batterie.

A cet effet, enfoncez le levier vers l'avant puis verrouillez-le dans cette position en le poussant vers le haut. Dès que le moteur tourne n'oubliez pas de mettre le levier de commande auxiliaire d'embrayage **26** (fig. 12) à sa position initiale avant de passer une vitesse.

La manivelle se trouve sous la roue de secours, emmanchée sur sa rallonge. Pour l'utiliser, enlevez le bouchon obturant l'œil situé sous le pare-chocs avant et poussez-la jusqu'à engagement du 6 pans (fig. 14.)

27 Commande des projecteurs lumineux et des phares à iode *(option)*

Projecteurs :

Ils se commandent en tournant le bouton du commutateur dans le sens des aiguilles d'une montre.

La tête du levier étant basculée vers le volant, un premier quart de tour du bouton donne l'éclairage « **Ville** », un deuxième quart de tour du bouton donne l'éclairage « **Route** ».

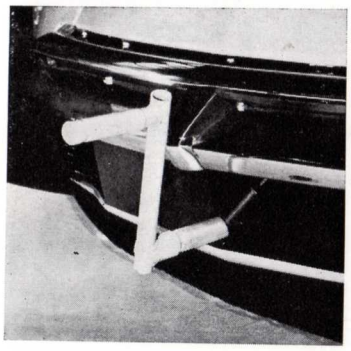

14

Des positions éclairage « **Ville** » ou éclairage « **Route** » vous passez à l'éclairage « **Croisement** » en basculant la tête du levier vers la planche de bord.

Phares à iode *(option)*

Le bouton de manœuvre étant en éclairage « **Route** », appuyez suivant l'axe du levier pour allumer, ou éteindre les phares à iode.

28 Commande de starter

Tirez.

29 Commande des feux de stationnement

Appuyez sur la flèche correspondant au côté à baliser.

Pour éteindre, ramenez le commutateur à sa position médiane.

30 Commande d'éclairage des plafonniers

Enfoncez la touche de l'interrupteur pour allumer. Appuyez sur la touche et lâchez pour éteindre.

D'autre part, les plafonniers s'allument automatiquement, à l'ouverture de l'une ou l'autre des portes avant.

31 Montre électrique

N'existe pas sur modèles « Luxe ».

Pour la remise à l'heure, appuyez sur le bouton, en bas et à droite du cadran, et tournez-le.

32 Commande de pulseur de chauffage et d'aération côté gauche

33 Commande de chauffage FR —15 *(option)*

34 Commande de pulseur de chauffage et d'aération côté droit *(option)*

35 Commande d'admission d'air frais « haut » de l'habitacle, côté droit

36 Commande d'admission d'air frais « bas » de l'habitacle, côté droit

37 Commande d'orientation haute/basse de ventilation « visage » passager

38 Commande de répartition chauffage-désembuage-dégivrage

39 Commande du robinet thermostatique de chauffage

40 Commande d'admission d'air chaud

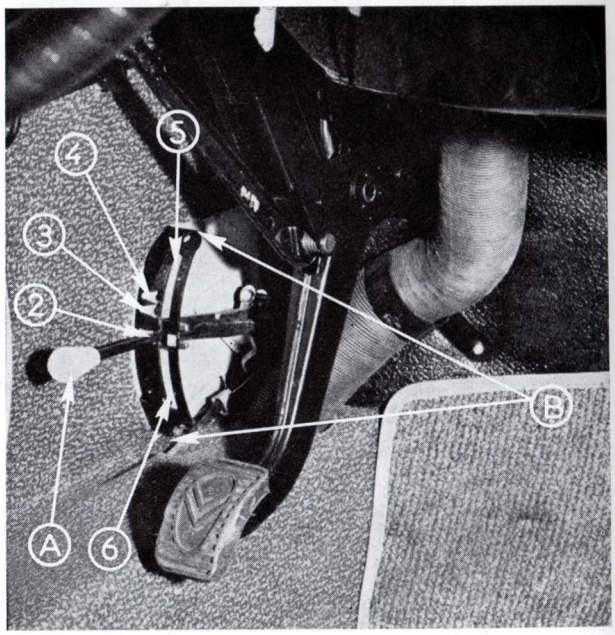

15

Réglage de la hauteur au-dessus du sol (fig. 15)

Pour faciliter la circulation sur certains sols difficiles (routes à ornières, pistes défoncées, congères, etc.), il peut y avoir intérêt à augmenter la hauteur libre sous la voiture.

La commande **A** peut prendre 3 positions, repérées par des traits blancs tracés sur le boîtier dans lequel elle se déplace.

Lorsqu'elle se trouve en face du trait **2,** la voiture est à sa **hauteur normale.**

Lorsqu'elle se trouve en face des traits **3** ou **4,** la voiture est plus ou moins surélevée.

C'est à la hauteur normale que le confort est le meilleur. Toutefois, vous pouvez rouler dans chacune des 2 autres positions de réglage.

La commande **A** peut, en outre, prendre deux positions extrêmes : levée à fond **5,** ou abaissée à fond **6.**

Ces deux positions correspondent aux manœuvres **de changement de roue et ne doivent pas être utilisées en marche normale.**

Il est néanmoins permis de surélever la voiture au maximum (commande **A** levée à fond en **5**) pour franchir avec précaution, et sur de faibles distances, certains passages particulièrement difficiles.

Remplacement d'une roue (fig. 16 à 21)

1° **Pour enlever une roue,** on utilise la suspension hydraulique pour soulever la voiture que l'on fait ensuite reposer sur une béquille.

Les roues se soulèvent alors d'elles-mêmes au-dessus du sol.

Les pénibles manœuvres des crics classiques se trouvent ainsi *supprimées.*

Serrez à fond le frein de secours **B** (fig. 11) et verrouillez-le *(voir* page 31*)*. Laissez tourner le moteur au ralenti pendant toute l'opération.

Levez à fond la manette de relevage **A** (fig. 15) : la voiture se soulève d'elle-même doucement.

Prenez l'outillage et la roue de secours logés sous le capot (fig. 4) ; la manivelle étant sous le porte-bidon d'huile, sous la roue de secours.

Opérez ensuite en respectant l'ordre des opérations ci-après :

Enlevez l'enjoliveur de roue. Faites-le glisser en appuyant sur son pourtour, au droit de la valve, ou du côté opposé à la valve, dans la direction du centre de la roue (fig. 16).

Dans l'interstice ainsi obtenu (entre enjoliveur et roue) introduisez l'extrémité recourbée du poinçon et tirer suffisamment pour pouvoir prendre le bord d'enjoliveur, avec la main, tout en appuyant sur le ressort, de façon à le faire échapper du trou de la roue (fig. 17).

Ne pas mettre le doigt entre le bord de l'enjoliveur et le ressort pour éviter de se faire pincer.

16

17

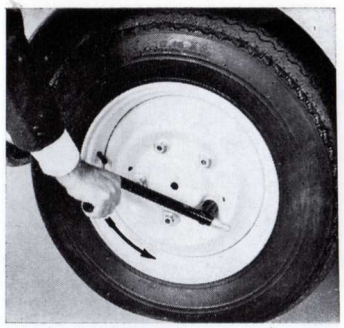

18

19

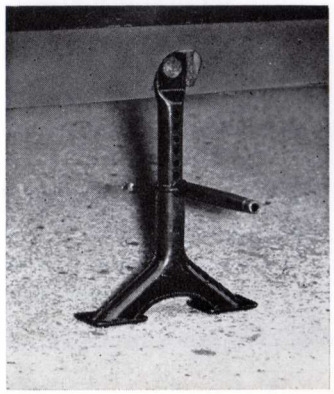

20

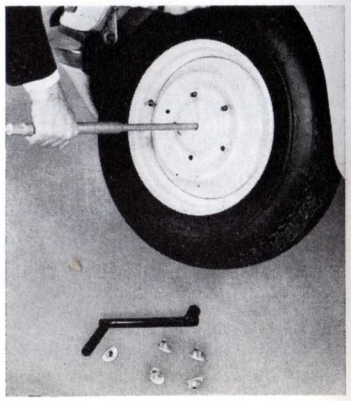

21

Débloquez les 5 écrous de roue avec la manivelle; vous pouvez utiliser la rallonge comme levier (fig. 18) pour faciliter le déblocage.

Il ne s'agit, à ce stade, que de débloquer les écrous sans les dévisser.

Quand la voiture sera complètement levée, accrochez la béquille (fig. 19) par son œil au téton situé sous la portière avant en ce qui concerne une roue avant, ou au téton situé sous la porte arrière pour une roue arrière, laissez-la prendre d'elle-même sa position d'équilibre. **Veillez à ce que la béquille soit bien engagée dans la gorge du téton.**

La béquille comporte, dans son corps supérieur, une série de trous. Engagez l'extrémité rectiligne du poinçon (fig. 20) dans le trou libre le plus proche de l'embase.

Abaissez à fond la manette de relevage **A** en **6** (fig. 15) et attendez le soulèvement des roues (les roues avant et arrière du côté où vous opérez se soulèvent simultanément).

Achevez de dévisser les 5 écrous de roue; enlevez la roue.

2° Pour remonter une roue.

Passez l'extrémité de la rallonge de manivelle dans le trou central de la roue à remonter et engagez-la dans le trou central du moyeu (fig. 21).

Maintenez le levier en le soulevant, faites glisser la roue pour l'engager dans les tocs. Serrez les 5 écrous sans les bloquer.

Amenez la manette de relevage **A** en position haute (fig. 15).

Dégagez la béquille.

Amenez la manette de relevage **A** en position « Route » (gros trait blanc sur le boîtier **B** (fig. 15).

Bloquez énergiquement les 5 écrous de roue en utilisant la manivelle **sans rallonge.**

Replacez l'enjoliveur de roue. Pour le remettre en place, engagez d'abord la lame de ressort dans l'un des trous et appuyez sur son autre extrémité pour l'engager dans le deuxième trou de fixation.

Replacez la roue de secours sous le capot, **valve en dessous,** afin de pouvoir remettre en place la béquille et son poinçon (fig. 4).

entretien

Guide de graissage

Pour la lubrification, ne faites pas d'expériences, ni de mélanges.

CITROËN préconise exclusivement les lubrifiants « TOTAL ».

Nous vous rappelons que nous déconseillons formellement d'ajouter à ces huiles un produit d'addition quelconque. Vous pourriez, en le faisant, vous exposer à de graves mécomptes.

En été comme en hiver, et pour les pays dépassant communément + 30 °C, utilisez pour le moteur l'huile **« TOTAL » Altigrade GT « Spéciale Autoroute » 20 W 40.**

Pour les pays très froids (Nord des U.S.A., CANADA, SUÈDE) utilisez une huile **« TOTAL » Altigrade GT « Spéciale Autoroute » 10 W 30.**

Les opérations à effectuer une fois par an, ainsi qu'aux **1 000 kilomètres** puis de **5 000 à 90 000 kilomètres** (chaque 5 000 km) vous sont préconisées dans le **« Guide d'Entretien »** joint à cette propre Notice. En complément, voir **« schéma de graissage »** *ci-contre.*

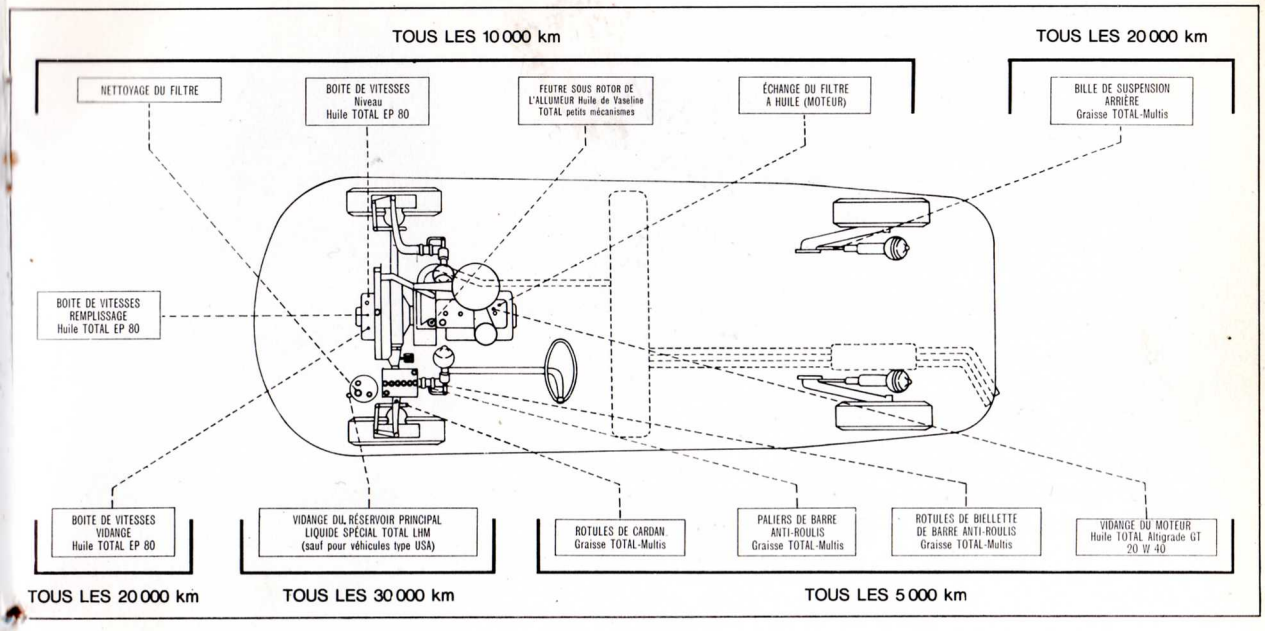
TOUS LES 10 000 km
TOUS LES 20 000 km
NETTOYAGE DU FILTRE
BOITE DE VITESSES Niveau Huile TOTAL EP 80
FEUTRE SOUS ROTOR DE L'ALLUMEUR Huile de Vaseline TOTAL petits mécanismes
ÉCHANGE DU FILTRE A HUILE (MOTEUR)
BILLE DE SUSPENSION ARRIÈRE Graisse TOTAL-Multis
BOITE DE VITESSES REMPLISSAGE Huile TOTAL EP 80
BOITE DE VITESSES VIDANGE Huile TOTAL EP 80
VIDANGE DU RÉSERVOIR PRINCIPAL LIQUIDE SPÉCIAL TOTAL LHM (sauf pour véhicules type USA)
ROTULES DE CARDAN Graisse TOTAL-Multis
PALIERS DE BARRE ANTI-ROULIS Graisse TOTAL-Multis
ROTULES DE BIELLETTE DE BARRE ANTI-ROULIS Graisse TOTAL-Multis
VIDANGE DU MOTEUR Huile TOTAL Altigrade GT 20 W 40
TOUS LES 20 000 km
TOUS LES 30 000 km
TOUS LES 5 000 km

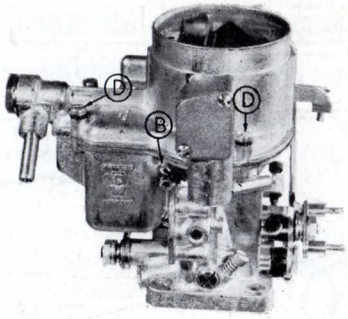

22

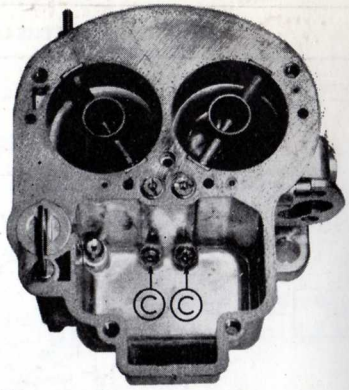

23

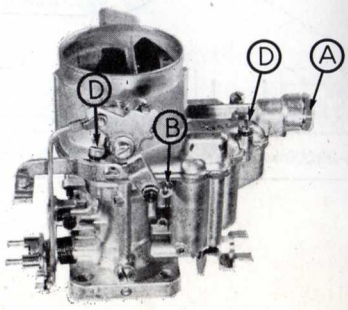

24

Carburateur (fig. 22 - 23 et 24)

Les ID sont équipées d'un carburateur à double corps WEBER :

Type **28×36 DLE** sur **ID 21 FH.**

Type **28×36 DLE 2** sur **ID 20 FH.**

Cet appareil moderne, pratiquement indéréglable, est un organe compliqué construit avec des techniques de haute précision.

Son réglage d'origine ne doit jamais être modifié.

Il n'a besoin, en principe, d'aucun entretien sauf, le cas échéant, d'un nettoyage du tamis de son filtre à essence par immersion dans un bain d'essence suivi de soufflage. Pour démonter ce filtre, il faut dévisser l'écrou **A** et sortir le tamis.

Les gicleurs principaux et de ralenti de chacun des deux corps du carburateur **ne sont pas interchangeables** car ils diffèrent par leurs alésages respectifs. **Nous vous conseillons de ne pas y toucher** afin d'éviter toute erreur au remontage.

Si vous deviez les faire visiter, voici comment les atteindre :

1° **Gicleurs de ralenti :** Dévissez les 2 vis **B.**

2° **Gicleurs principaux :** (repère **C**) :

Dévissez les 4 vis **D** et retirez l'agrafe de maintien de tige de liaison du volet de départ.

Levez le couvercle du carburateur; les deux gicleurs principaux sont alors accessibles au fond de la cuve.

Réglages de ralenti :

Régimes normaux (moteur chaud) :

ralenti ..... **650 ± 25 tr/mn**
ralenti accéléré ..... **900 ± 25 tr/mn**

Nota. — Dans le réservoir d'essence se trouve un filtre, fixé sur le gros bouchon de vidange. Il est bon de le faire nettoyer, périodiquement, par un Agent CITROËN.

Pour l'atteindre, il faut vidanger le réservoir et dévisser le gros bouchon complètement.

Batterie

Vérifiez-en souvent le niveau, **surtout en été.**

Il doit dépasser le sommet des plaques de **1** à **2 cm pas davantage,** dans chaque élément. S'il y a lieu, complétez avec de l'eau distillée : **n'ajoutez jamais d'acide.**

A la longue, les bornes et les cosses peuvent se sulfater (sels grimpants). Desserrez-les, nettoyez-les, replacez les rondelles feutre isolantes après les avoir trempées dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre et resserrez-les.

Précautions contre le gel

CITROËN préconise exclusivement l'antigel « TOTAL ».

1° Batterie

La meilleure précaution contre le froid est d'avoir toujours une batterie bien chargée.

Normalement chargée : (Densité 1,25 à 1,27)
une batterie résiste à **—50** °C.

A demi-chargée : (Densité 1,17 à 1,19)
une batterie résiste encore à **—15** °C.

Déchargée : (Densité 1,07 à 1,09)
une batterie éclate à **—5** °C.

Une batterie éclatée est irréparable.

2° Radiateur et bloc-cylindres

Dans les voitures fabriquées entre octobre et avril, l'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger le radiateur et le bloc-cylindres jusqu'à **—15** °C, ce qui correspond à **28** % de GLYCOL pur.

Dans les voitures fabriquées entre avril et octobre, la dose d'antigel est réduite et n'assure une protection que jusqu'à **—4** °C.

Pour ces dernières voitures, si vous désirez une protection pour des températures plus basses, augmentez la proportion d'antigel. Pour protéger jusqu'à **—15** °C, par exemple, il faut un mélange composé de **2,9 litres d'antigel concentré** et de **7,4 litres d'eau,** que vous réaliserez en soutirant **2,2 litres** du mélange d'origine que vous remplacerez par **2,2 litres** d'antigel « **TOTAL** ».

Une étiquette collée sur le collecteur d'air, derrière le radiateur, indique la protection du circuit de refroidissement au départ usine.

A basse température

La viscosité du mélange eau-antigel, à la dose requise pour la protection jusqu'à **—15** °C ralentit considérablement la vitesse de circulation du liquide de refroidissement.

Par temps très froid

Il est donc nécessaire avant le départ, de laisser tourner le moteur **pendant plusieurs minutes** à un ralenti légèrement accéléré pour permettre à la circulation de s'établir normalement dans le système de refroidissement.

Attention :

Les antigels vendus dans le commerce sont souvent des mélanges GLYCOL-eau en proportion variable et non du GLYCOL concentré. Tenez compte de cette dilution pour vos proportions.

Conservez l'antigel en toute saison, quelle que soit sa concentration.

Nous vous conseillons, **en cas de vidange partielle ou totale,** de toujours ajouter **0,5 % d'huile soluble** du commerce au mélange eau-antigel.

Cependant, cette précaution n'est pas nécessaire, si vous utilisez l'antigel « **TOTAL** » car il contient un produit anti-corrosif.

Le remplacement du liquide de refroidissement est une opération assez délicate. Elle ne peut être correctement exécutée que par les Agents officiels de la marque, seuls tenus au courant tant des modes opératoires que des produits à utiliser.

La vidange du radiateur se fait par le robinet situé à sa base, du côté droit. Celle du **groupe-cylindres** par l'orifice situé à l'arrière du démarreur (vis 6 pans).

Précautions en cas de vidange

Si vous avez effectué la vidange totale du radiateur, prenez les précautions suivantes lorsque vous refaites le plein :

Vérifiez que la commande de vanne thermostatique **40** (fig. 12) soit en butée **côté pleine ouverture** pour être certain que cette vanne est bien ouverte.

Mettez le moteur en marche et effectuez quelques accélérations pour assurer un parfait remplissage des canalisations.

Nettoyage du radiateur (fig. 25)

Une échancrure commandée par une fermeture à glissière, située sur le conduit souple de ventilation du radiateur, permet la visite de la face avant de cet organe pour son nettoyage éventuel.

En roulage normal, cette échancrure doit toujours être fermée.

En cas de circulation sur route recouverte de neige assez épaisse pour entraîner l'obstruction de la grille protégeant l'entrée du conduit de ventilation, vous pouvez — **par exception** — maintenir l'échancrure ouverte à l'aide du bouton-pression prévu à cet effet.

Filtre à air

Tous les 10 000 kilomètres environ, nettoyez-le en suivant les instructions imprimées sur l'appareil même.

Filtre de l'installation hydraulique (fig. 7 et 7 *bis*)

Il se trouve en **E** dans le réservoir.

Tous les 10 000 kilomètres faites le nettoyer par un Agent CITROËN.

Lave-glace

Avant le départ pour une longue randonnée, vérifiez le niveau du réservoir placé sous le capot, côté droit.

Complétez, s'il y a lieu, avec de l'eau claire à laquelle ont peut y ajouter, en été,

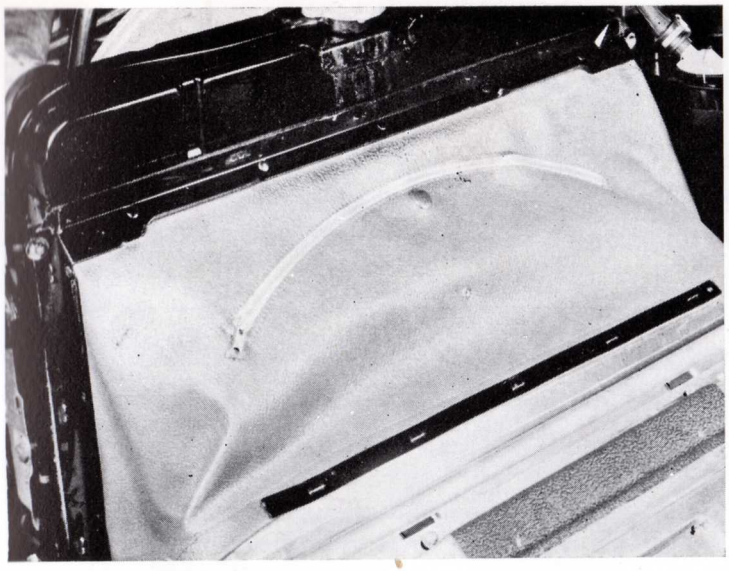

25

une pastille d'un produit genre « **Stop-Clair** ». **En toute saison,** vous pouvez ajouter une solution neutre genre « **Stop-Gel** » qui a l'avantage de supprimer les dépôts calcaires et de servir d'antigel en hiver.

Pompe à eau

Tous les 5 000 kilomètres, faites vérifier la tension des courroies.
Tous les 50 000 kilomètres, nous vous conseillons de les faire changer.

Freins

Tous les 20 000 kilomètres, faites régler les garnitures arrière.

Sur ID 20 FH, faites vérifier l'état des garnitures avant, **tous les 10 000 km.**

Pneumatiques

L'**ID** vous est livrée équipée de pneus **MICHELIN type X As** portant sur l'un de leur flanc la mention « **côté extérieur de la voiture** ».

Il est essentiel, en cas de réparation, que le pneu soit effectivement remonté sur la roue suivant cette prescription.

Votre sécurité dépend étroitement de vos pneus. Vous devez surveiller leurs pressions qui doivent être conformes à celles indiquées dans le tableau ci-après.

Ces pressions doivent être mesurées à froid (le matin, avant que la voiture ait roulé). Une vérification à chaud vous donnerait une fausse indication car, sur une voiture chargée roulant à vitesse élevée, l'augmentation de pression peut varier de **0,4** à **0,5 bar.**

PRESSIONS DE GONFLAGE MESURÉES A FROID

VÉHICULES	TYPE DE PNEUS	Pressions de gonflage en bars (1)		
		Roues AV	Roues AR	Roues de secours (2)
MONTE DE SÉRIE				
Break, Familiale et Commerciale.	180 HR-380 X As	2	2,2	2,4
Ambulance.....	180 HR-380 X As	2	1,9	2,2
AUTRES MONTES AUTORISÉES				
Break, Familiale et Commerciale.	180-380 X H (3)	2	2,2	2,4
	180-380 X (M + S) (3)	2	2,2	2,4
	185-380 X (3)	2	2,2	2,4
Ambulance.....	180-380 X H (3)	2	1,9	2,2
	180-380 X (M + S) (3)			
	185-380 X (3)			

(1) un bar = 1 kg/cm² (à 2 % près).
(2) Rectifiez la pression de la roue de secours au moment de son utilisation (ou aussitôt que possible après).
(3) 1° Pour ces 3 montes **il est recommandé de ne pas dépasser 165 km/h.**
2° Les montes 180-380 X H et 180-380 X (M + S) peuvent être dotées de crampons.
En ce cas, les pressions de gonflage AV et AR doivent être respectivement augmentées de 0,2 bar.
Il est alors recommandé de ne pas dépasser 150 km/h.

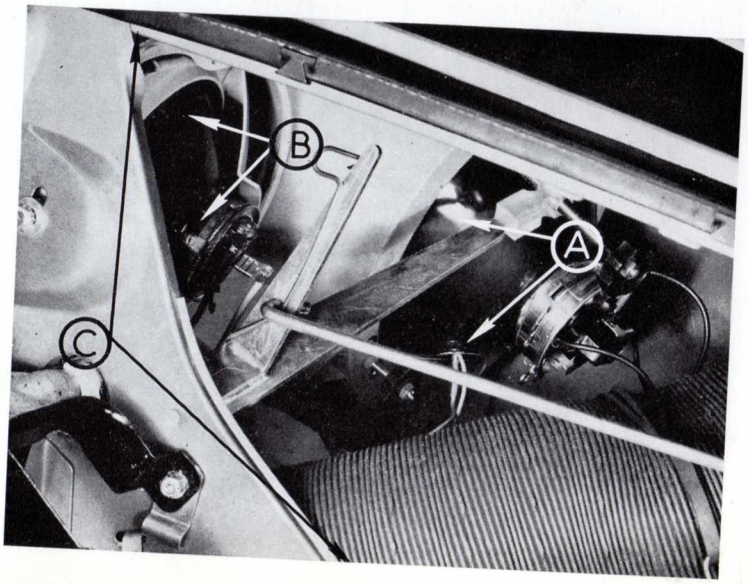

26

Attention :

N'utilisez jamais d'autres pneus que ceux indiqués sur le tableau ci-dessus.

Veillez soigneusement à l'équilibrage de chaque roue; faites-le vérifier à intervalles réguliers et, en particulier, après une crevaison.

Dans le cas de circulation prolongée sur chaussée enneigée, avec pneus X As, il est possible de gonfler les roues AV à **2,4 bar,** pour obtenir une meilleure aptitude d'évolution déjà excellente dans les conditions normales de gonflage.

Remplacement des lampes des projecteurs (fig. 26)

Les lampes des feux avant sont montées dans deux blocs optiques situés symétriquement dans les ailes avant gauche et droite du véhicule et comprenant :

Du côté extérieur : les projecteurs **Code-Route** *(grand diamètre)* avec lampes de veilleuses incorporées dans la parabole **A.**

Du côté intérieur : les projecteurs **supplémentaires route** *(petit diamètre)*, — avec ou sans lampes à iode — **B.**

Une ouverture, pratiquée dans les joues d'ailes avant, donne accès à la partie arrière des blocs optiques droit ou gauche **C.**

A - Projecteurs « Code-Route » (*grand diamètre*) (fig. 27 à 31)

1° Dispositif avec ensemble porte-lampe métallique (figures 27 et 28)

Tirez vers l'arrière l'ensemble porte-lampe, en le prenant par sa collerette conique **D.**

Une fois cet ensemble dégagé de sa cage cylindrique **E,** amenez-le hors de l'aile du véhicule par l'ouverture de joue **C** (fig. 26) de façon à pouvoir le démonter aisément.

Pour ce faire :

Enlevez le connecteur **F** en le tirant vers vous.

Écartez, en appuyant légèrement vers le bas, les deux bras de l'agrafe **G** pour les dégager des deux crans de retenue respectifs **1** et **2.**

Relevez complètement le couvercle ajouré **3.**

Remplacez la lampe défectueuse, en vous assurant que le crantage du fond du porte-lampe est bien engagé, pour éviter toute rotation ultérieure de la lampe.

Refermez le couvercle et enclenchez correctement les deux bras de l'agrafe **G** dans leurs crans de retenue.

Remettez en place le connecteur en pousant à fond les 3 contacts de la lampe dans leurs logements correspondants.

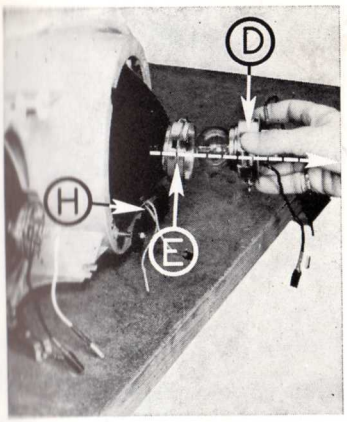

27

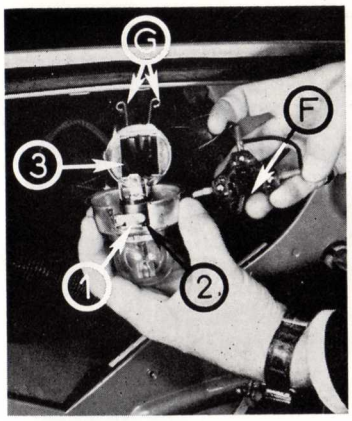

28

29

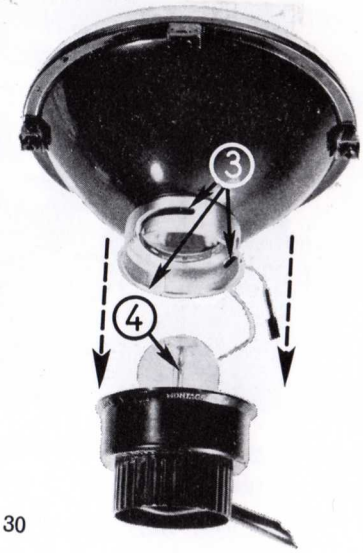

30

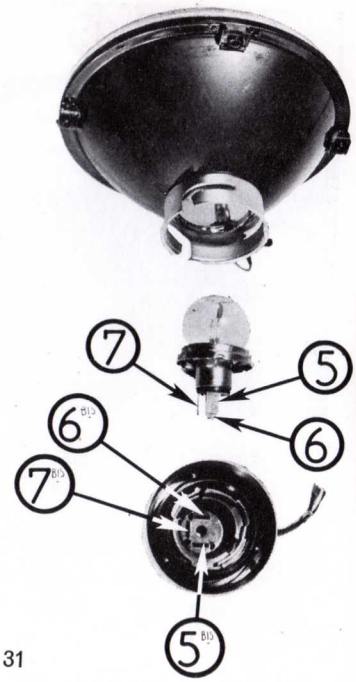

31

Positionnez le porte-lampe dans son logement (agrafes vers le bas), à l'arrière de la parabole, en le tournant de droite à gauche jusqu'à la mise en place du cran d'arrêt qui marque sa position correcte.

2° **Dispositif avec ensemble porte-lampe en matière plastique noire** (fig. 29, 30 et 31).

Tournez à fond l'ensemble porte-lampe dans le sens indiqué par la flèche repérée « démontage » **1,** en le prenant par sa partie cylindrique striée.

Dégagez-le de son cylindre de maintien cranté **3** en le tirant vers vous, puis amenez-le hors de l'aile du véhicule par l'ouverture de joue.

Sortez la lampe défectueuse de l'ensemble porte-lampe en tirant sur l'ampoule **4.**

Replacez une lampe neuve dans le logement ainsi libéré en insérant les trois linguets de contact **5, 6** et **7** du culot dans leurs logements respectifs **5** *bis*, **6** *bis* et **7** *bis.*

Remettez l'ensemble porte-lampe autour de son cylindre de maintien cranté **3** en le positionnant correctement par son repère marqué « haut » **(H).**

Enfoncez-le sans forcer et tournez-le à fond dans le sens de la flèche repérée « montage » **2.**

G - Lanternes avant

Les lampes en sont placées directement sur la parabole des projecteurs « Code-Route » *(grand diamètre)*, en **H** (fig. 27).

Tirez sur la douille en effectuant de légères rotations, pour dégager la lampe de la parabole.

Remplacez la lampe défectueuse.

Remettez la lampe neuve en place en la poussant, par sa douille, dans l'orifice correspondant.

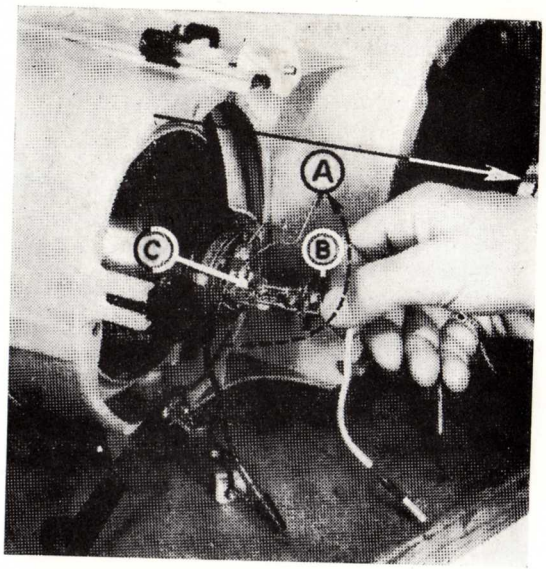

32

C - Projecteurs supplémentaires « Route » *(petit diamètre)* (fig. 32 à 36)

1° Avec lampes à iode (fig. 32)

N'effectuez cette opération que phares éteints.

Après utilisation des projecteurs, il est prudent de laisser refroidir la lampe cinq minutes avant de procéder à une manipulation.

Évitez de toucher l'ampoule avec les doigts.

Si toutefois cette fausse manœuvre se produisait, vous devriez la nettoyer soigneusement avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

Dégrafez le ressort de maintien **A :** appuyez sur son extrémité et dégagez-le de son cran de verrouillage.

Sortez la lampe à iode du phare et dégagez-la de l'aile.

Débranchez le fil du culot de la lampe **B.**

Branchez le fil sur le culot de la nouvelle lampe, en la saisissant par sa collerette métallique (attention de ne pas toucher l'ampoule avec les doigts).

Introduisez la lampe dans le projecteur de telle sorte que les ergots de positionnement se placent dans les trous correspondants **C.**

Agrafez le ressort de fixation de la lampe.

2° Sans lampes à iode (fig. 33 à 36)

Enlevez le connecteur en matière plastique noire **1,** portant les fils d'alimentation, en tirant vers l'arrière.

Avec les ongles du pouce et de l'index, faites basculer à 90° les ressorts **2** et **3,** maintenant en place la collerette et remplacez-le par un ensemble neuf **4.** Rebranchez la lampe et sa collerette sur le connecteur **5.**

Introduisez l'ensemble dans l'orifice pratiqué au fond de la parabole, en prenant soin de placer l'ergot de positionnement, situé sur la collerette de la lampe, dans l'encoche prévue à cet effet.

Rabattez alors les deux ressorts de maintien sur la collerette de la lampe.

Nota : Si vous êtes amené à circuler dans un pays dont **le sens de circulation** est **à gauche,** consultez préalablement votre Agent CITROËN.

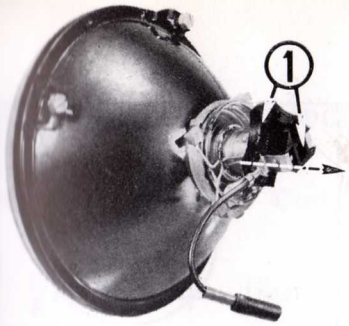

33

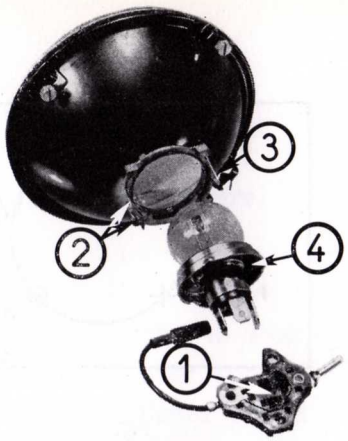

34

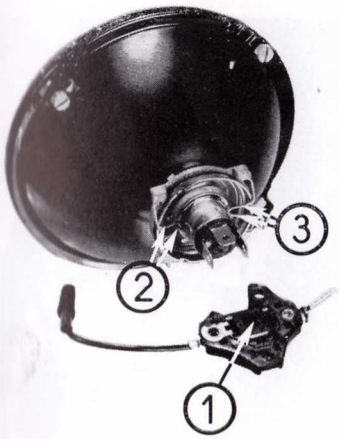

35

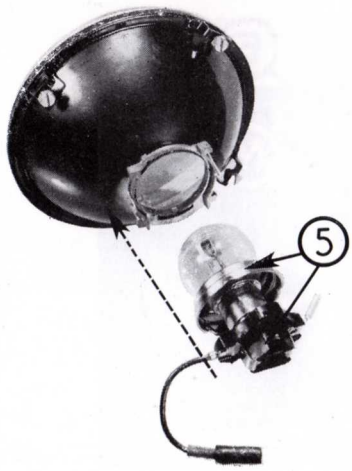

36

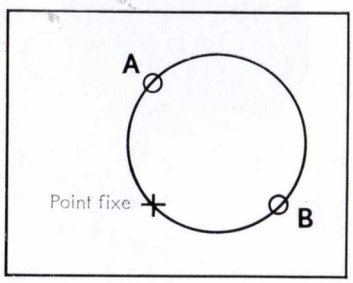

37

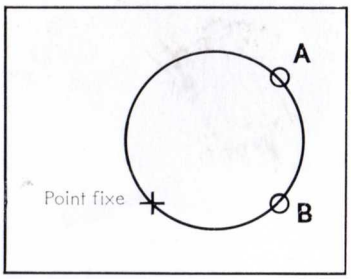

38

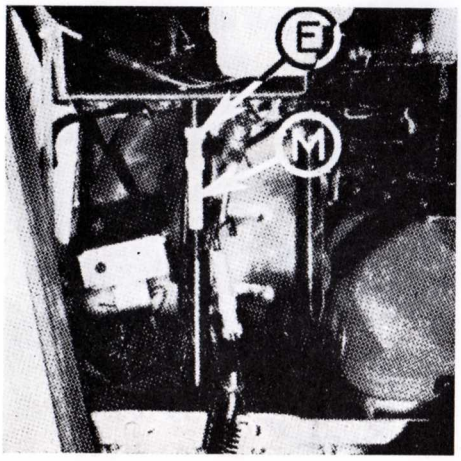

39

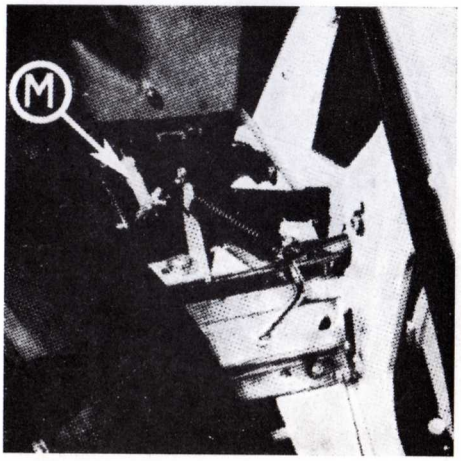

40

Réglage des projecteurs (fig. 37 à 41)

A - Projecteurs « Code-Route » *(grand diamètre)*

1° Dynamiques (fig. 37)

Le projecteur étant vu de dos : phare gauche, le droit est symétrique
Pour modifier le réglage **en hauteur,** agissez sur la vis **A.**
Pour modifier le réglage **en direction,** agissez sur la vis **B.**

2° Fixes (fig. 38)

Le projecteur étant vu de dos : phare gauche, le droit est symétrique.
Pour modifier le réglage **en hauteur,** agissez sur la vis **A.**
Pour modifier le réglage **en direction,** agissez sur la vis **B.**

B - Projecteurs supplémentaires « Route » *(petit diamètre)*

1° Directionnels (fig. 39 et 40)

Si vous constatez que les phares secondaires n'éclairent pas parfaitement dans l'axe de la voiture lors de la circulation en ligne droite, un système de

réglage simple et accessible est prévu pour modifier l'orientation des deux phares simultanément.

Agissez sur le manchon blanc **M,** situé sur la tige de tension :
Desserez le contre-écrou en plastique **E** situé à la partie arrière du manchon.
Tournez ensuite le manchon **M** vers la **droite** (dévissage) pour déplacer le faisceau des phares vers la **droite.**
Tournez le manchon vers la **gauche** (vissage) pour déplacer le faisceau des phares vers la **gauche.**

Appréciez préalablement sur la route, l'angle dont il faut modifier le faisceau des phares secondaires.

Arrêtez la voiture face à un mur situé à 15 m minimum.

Agissez alors sur le manchon de réglage **M** pour déplacer le faisceau dans le sens convenable. N'oubliez pas de bloquer le contre-écrou **E.**

Recommencez l'opération si le réglage n'est pas correct.

Nota. — Pour un réglage complet des phares, adressez-vous à un Agent CITROËN.

2° **Fixes** (fig. 41)

Le projecteur étant vu de dos : phare gauche, le droit est symétrique.
Pour modifier le réglage **en hauteur,** agissez sur la vis **A.**
Pour modifier le réglage **en direction,** agissez sur la vis **B.**

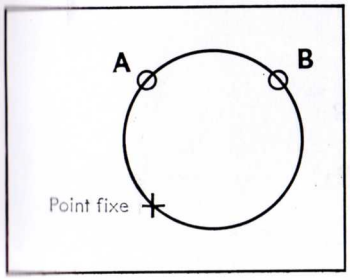

41

42

Remplacement d'une lampe d'indicateur de direction AR, de feu rouge AR ou de signal de freinage *(stop)*

Otez le cabochon en dévissant ses 2 vis extérieures de fixation; après échange de la lampe, replacez-le en serrant la vis sans forcer.

Remplacement de la lampe d'un éclaireur de plaque d'immatriculation AR

Otez le couvercle en dévissant sa vis de fixation située au-dessus.

Après échange de la lampe, remettez-le en ayant soin de replacer le joint caoutchouc pour qu'il en recouvre convenablement la base; resserez la vis.

Remplacement d'une lampe d'indicateur de direction AV (fig. 42)

Dévissez les deux vis extérieures de fixation du boîtier.

Feux AXO

Dégagez le porte-lampe en faisant basculer la barrette qui le maintient.

Feux SEIMA

Tirez sur les supports à fond de lampe.

Au remontage, faites tourner le support de lampe dans son logement jusqu'à ce que l'ergot de positionnement tombe dans son encoche, puis poussez à fond.

Nota :

Après tout réglage des phares ou tout changement de lampes, il est prudent de faire effectuer une vérification par un Agent CITROËN.

Remplacement d'une bougie (fig. 43 - 44)

Déboîtez le capuchon du puits de bougie, puis tirez sur le fil de bougie et retirez le tube protecteur en bakélite.

Engagez à fond une clé à tube spéciale, et en deux parties, pour en coiffer le corps de la bougie.

Dévissez la bougie en utilisant une broche comme levier.

Après remontage de la bougie, du tube protecteur et fixation du fil, n'oubliez pas de bien remettre le capuchon **A** en place.

Si vous posez une bougie neuve, réutilisez la rallonge d'électrode centrale de la bougie usagée.

Exigez des bougies à joint serti et à filets métriques à la partie supérieure.

Cas particulier de la 4e bougie.

L'auvent est percé d'un trou pour donner accès à la 4e bougie.

Enlevez la capsule d'étanchéité en caoutchouc qui obture ce trou.

N'oubliez pas de la remettre en place après l'opération.

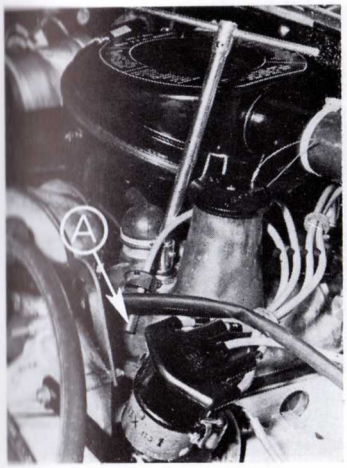

43

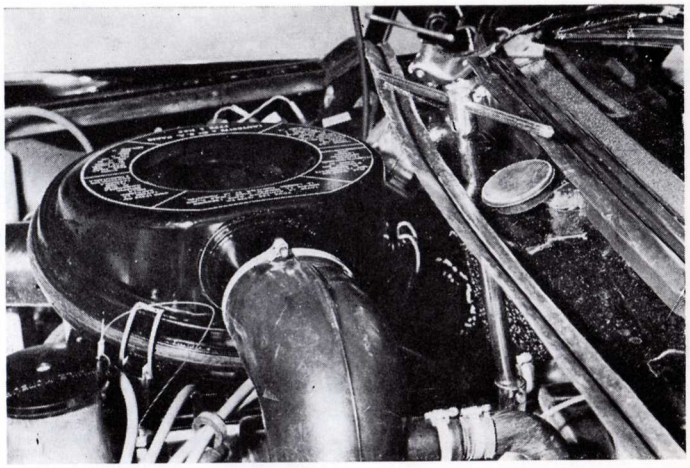

44

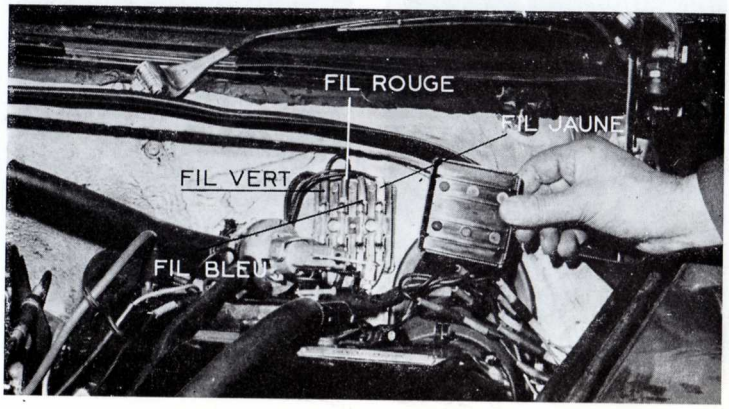

45

Borne pour branchement d'accessoires

Si vous désirez faire placer certains accessoires électriques (tension **12 volts)** tels que poste de radio, phares anti-brouillard, phares de recul, etc. recommandez aux installateurs d'utiliser la borne spéciale qui a été prévue pour ces sortes de branchements.

Cette borne, située derrière la planche de bord, est prévue pour un courant de **10 ampères.**

Boîtier des fusibles (fig. 45)

La boîte à fusibles est placée sous le capot, en haut et à gauche du tablier d'auvent (sens de la marche).

Elle est fermée par un couvercle, et contient 4 fusibles : 2 de 16 ampères (I. Nominal) et 2 de 10 ampères, de gauche à droite (face du véhicule) et dans l'ordre :

Au fil vert (16 ampères) :

Éclairage plafonniers.
Voyants et feux clignotants.
Voyant de charge batterie.
Allume-cigare.
Aération pulsée côté droit *(option).*

Au fil rouge (16 ampères) :

Compte-tours électronique.
Rhéostat et jauge carburant.
Central voyants de contrôle.
Pompe lave-glace et moteur essuie-glace.
Borne accessoires.
Stops.
Chauffage — 5°
Chauffage — 15° *(option)*.
Chauffage — 20° *(option)*.
Montre (sauf sur Modèles « Luxe »).

Au fil bleu (10 ampères) :

Feux de stationnement.

Au fil jaune (10 ampères) :

Éclairage plaque de police arrière.
Voyant de lanterne.
Éclairage tableau de bord.
Éclairage ville.
Éclairage montre (sauf sur modèles « Luxe »).

Remorquage

1° Si vous devez vous faire remorquer par un autre véhicule :

Passez un câble ou un cordage autour de chacun des bras inférieurs droit et gauche des roues avant, afin que le sommet du triangle ainsi formé se trouve vers le véhicule remorqueur.

Interposez un rembourrage entre le câble et le dessous de la tôle d'habillage avant, afin de la protéger.

N'utilisez jamais le pare-chocs pour amarrage de corde ou de câble de remorque.

2° Si vous désirez tracter une remorque :

Consultez préalablement votre Agent CITROËN qui vous précisera toutes les précautions à prendre en ce cas et plus particulièrement vis-à-vis des prescriptions du code de la route. Vous pouvez tracter une remorque munie d'un frein jusqu'à 1 800 kg (démarrage en côte de 10,5 %).

Glaces latérales des portes

Pour conserver un bon coulissement des glaces, faites passer (tous les **10 000 kilomètres environ)** par un Agent CITROËN, 2 couches de vernis « **LISSAPRET** » sur le caoutchouc d'étanchéité.

Nettoyage des taches courantes

TISSUS	Encre de stylo à bille	Encre Waterman	Huile moteur	Huile Lockheed	Rouge à lèvres	Vernis à ongles	Verdure	Boue	Chocolat	Cambouis goudron	Sang	Sirop Bonbons Caramels
Rhovyline Ex. sièges en Jersey Nylon	1-2	8	2-3	1 et 4	5-6 et 12	4	14 et 12	10	11 et 13	7	11	14
Cuir	1	11	3	1	6		14	14	11 et 13	7	14	14
Feutre de Jute enduit Ex. garnissage de brancard **Similoïds** (tissus plastifiés) Ex. garniture AR de dossier siège AV.	1	11	3	1	5		14	14	11 et 13	7	14	14

Nature des détachants ou solutions détachantes

1	**Alcool à 90°**	Alcool dénaturé du commerce. Ne pas utiliser d'alcool à 95° car risque de dissolution du vernis et du dessin imprimé sur le cuir.
2	**Trichloréthylène**	Du commerce.
	Perchloréthylène	
3	**Essence C**	(Sans plomb) du commerce
4	**Acétone**	Solvant spécial pour vernis à ongles.
	Méthyléthylcétone	
5	**Benzine**	Du commerce.
6	**Essence de térébenthine**	
7	**Tétrachlorure de carbone**	Utilisé anciennement dans certains extincteurs d'incendie.
8	**Eau de Javel**	Du commerce à 12° (étendue à 50 %).
9	**Corrector**	Vendu en librairie, papeterie.
10	**Acide Acétique**	Du commerce (en droguerie). Rincer ensuite à l'eau savonneuse **(14)**.
11	**Ammoniac**	Du commerce, dilué au 1/4.
12	**Eau Oxygénée à 20 volumes**	
13	**Eau Boratée concentrée**	Solution de Borax dans l'eau. Rincer à l'eau tiède.
14	**Eau savonneuse**	Donnant par battage une mousse persistante.

Nota. — Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole.

Ces produits sont actifs et à réserver pour les cas ou sont conseillés les solvants tels que **2-3-5-7.** Ils sont déconseillés sur les cuirs et similoïds portant des dessins imprimés. Servez-vous toujours de tampons bien essorés et frottez par touches légères.

Entretien des métaux décoratifs extérieurs

Ne nécessite qu'un lavage à l'eau additionnée d'un détersif genre **TEEPOL (10 à 15 cm^3 par litre)** précédé et suivi d'un rinçage au jet.

Pour les enjoliveurs de roue, ce nettoyage doit être fréquent car ils sont particulièrement exposés à la boue. Celle-ci, par un contact prolongé, peut provoquer une altération de la surface qui pourrait nécessiter un nouveau polissage.

Après rinçage et séchage à la peau de chamois, nous conseillons, pour maintenir le brillant au métal, une enduction avec l'un des produits suivants :

CAR PLATE JOHNSON'S *(liquide).*
ABEL ALU *(liquide).*
JON WAX JOHNSON'S *(pâte).*
ABEL PROTÈGE-CHROME *(pâte).*

Après quelques minutes de séchage, frottez avec un chiffon sec.

Réfection d'éraflures ou de dommages légers à la peinture

Vous pouvez faire vous-même ou faire exécuter à peu de frais ces petites réparations sans procéder à de grands revoilages, en utilisant les bombes aérosols « SOUDEE SPRAY » qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air et dont nous avons contrôlé les teintes et la qualité.

Les conditions d'emploi de ce matériel sont simples et figurent sur l'emballage.

Ces bombes, vendues dans le commerce de détail, existent dans toutes les teintes CITROËN. La couleur de la peinture est portée sur l'emballage.

Exemple :

CITROËN-NOIR
AC 200

Pour éviter toute erreur dans le réassortiment de la teinte, nous avons muni chaque voiture d'une plaquette ronde en aluminium portant la référence de la peinture.

Exemple :

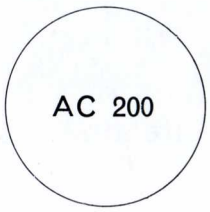

Cette plaquette, visible en ouvrant le capot, est fixée sur le tablier d'auvent, au voisinage du conduit d'aération droit.

confort

Sièges avant séparés (fig. 46)

(sur break confort et ambulance).

Le réglage longitudinal des sièges avant se fait en manœuvrant horizontalement la manette **A** de droite à gauche.

Amplitude de coulissement : **16 cm.**

Si votre véhicule est doté d'une banquette, cette manette se trouve au milieu, sous le coussin : appuyez pour régler.

Le réglage d'inclinaison des dossiers peut se faire tout en restant assis.

Tournez vers l'arrière le bouton moleté situé sur le côté extérieur du siège, à l'aplomb du dossier **B.**

Le dossier s'inclinera progressivement jusqu'à la position désirée.

Pour revenir à la verticale, tournez le bouton moleté vers l'avant.

Position couchette : Mettez d'abord les sièges à la position la plus avancée, puis tournez le bouton moleté vers l'arrière jusqu'à fin de course.

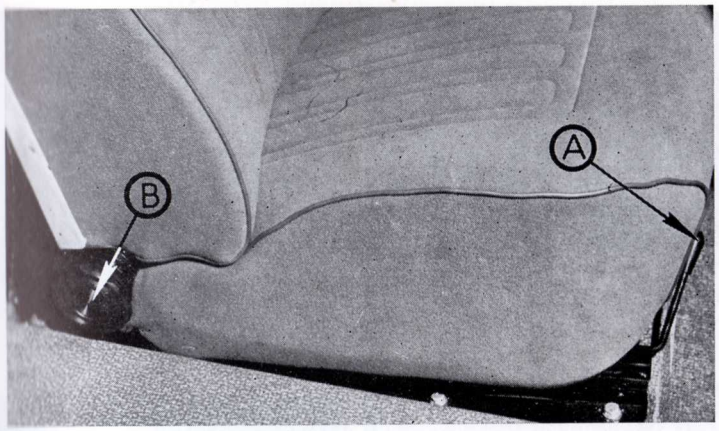

46

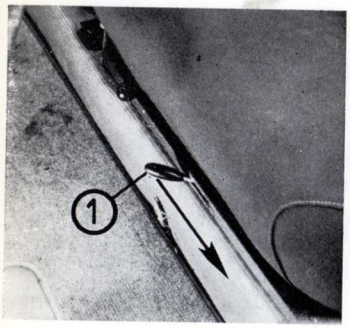

47

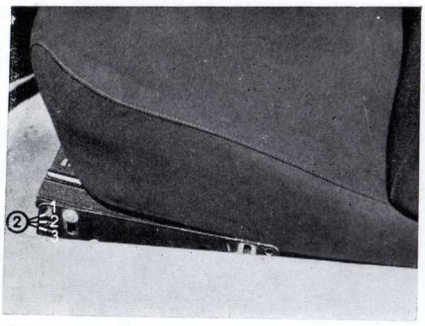

48

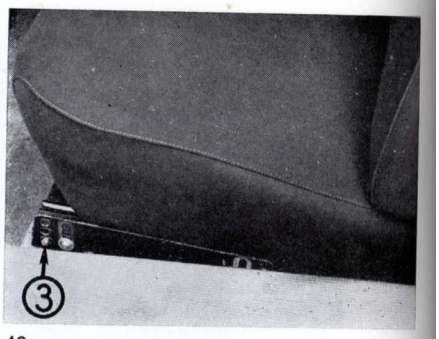

49

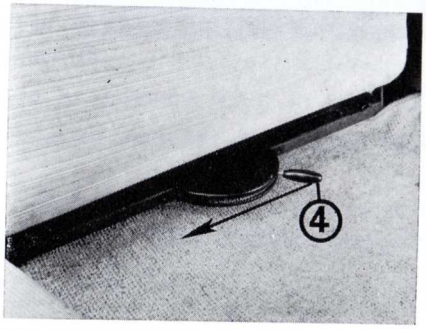

50

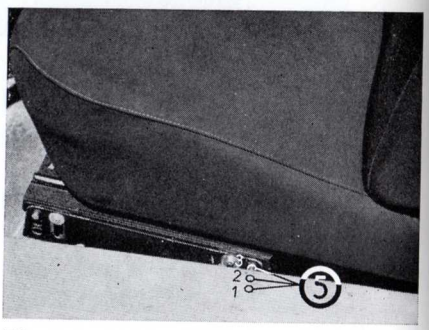

51

Réglage en hauteur (fig. 47 à 51) *option*

Sur demande, votre voiture peut être équipée de sièges réglables également en hauteur.

Pour surélever ou abaisser l'avant du siège, poussez de droite à gauche la poignée **1** située au bas de l'avant du siège, laissez le siège basculer jusqu'à enclenchement de la broche **2** dans l'une des gorges prévues à cet effet : 3 positions sont possibles **3.**

Ce réglage peut se faire tout en restant assis.

Pour surélever ou abaisser l'arrière du siège, poussez de droite à gauche la poignée **4,** située à l'arrière du dossier sous le coussin.

Soulevez ou abaissez l'arrière du siège jusqu'à enclenchement de la broche **5** dans l'une des gorges prévues à cet effet, 3 positions sont possibles.

banquette AV

(sur break luxe, commerciale et familiale)

Le réglage longitudinal de la banquette AV se fait en manœuvrant la manette située sous le coussin, au milieu. Pour déverrouiller et libérer le coulissement (amplitude : 15 cm), appuyez sur cette manette.

banquette AR (fig. 52 - 53)

(sur break luxe et commerciale)

La banquette AR peut s'escamoter dans le plancher par basculement; procédez comme suit :

1° Avancez la banquette AV.

2° Rabattez vers l'AV le coussin de banquette AR en le soulevant à l'aide des poignées situées de chaque côté.

3° Dégagez les 2 loqueteaux situés à la partie AR supérieure de chaque côté du dossier **L** et rabattez-le; appuyez pour verrouiller. Pour réutiliser la banquette, opérez de façon inverse après avoir appuyé sur le ressort **R** de fixation du dossier pour libérer ce dernier.

banquette AR escamotable (fig. 52 - 53 - 54)

(option sur break confort)

Cette banquette AR peut s'escamoter dans le plancher par basculement; procédez comme suit :

1° Avancez les 2 sièges AV.

52

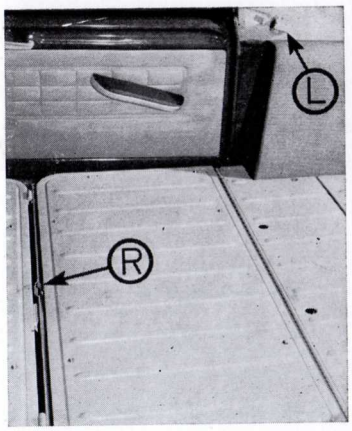

53

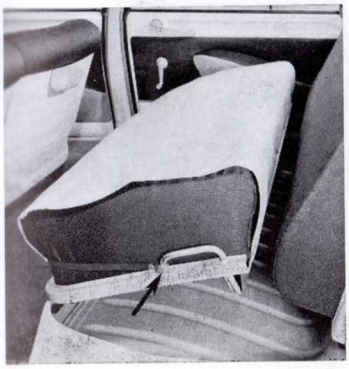

54

2° Soulevez le coussin de banquette AR à l'aide des poignées situées de chaque côté afin de dégager la housse de protection se trouvant entre le coussin et le dossier.

3° Développez vers l'avant cette housse afin d'en recouvrir le coussin et fixez-la par ses crochets aux poignées de la banquette.

4° Rabattez complètement le coussin vers l'avant.

5° Dégagez les 2 loqueteaux situés à la partie AR supérieure de chaque côté du dossier **L** et rabattez-le; appuyez pour verrouiller.

Pour réutiliser la banquette, opérez de façon inverse après avoir appuyé sur le ressort **R** de fixation du dossier pour libérer ce dernier. Pliez la housse et enfoncez-la entre le dossier et le coussin.

Banquette AR

(sur modèle ambulance)

Cette banquette est en deux parties : celle de gauche se rabat lors de l'utilisation du véhicule avec un brancard; celle de droite peut également se rabattre. Pour ces opérations, procédez comme suit :

Avancez les sièges AV au maximum.